

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Point Accueil Écoute Jeunes

Table des matières

Présentation du PAEJ	4
1. Vue d'ensemble pour l'année 2024.....	6
Les différents lieux d'accueil du PAEJ et leurs temps dédiés	6
Composition de l'équipe de professionnels.....	6
Indicateurs de suivi concernant l'année 2024	7
2. La permanence au siège de l'EPE de Lorraine au centre-ville de Metz	8
A. L'accueil individuel des jeunes	8
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	8
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au siège du PAEJ	8
Répartition par genre des jeunes accueillis au PAEJ de l'EPE	10
Les problématiques des jeunes évoquées en RDV	10
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes.....	11
Les différents niveaux de rupture pour les jeunes.....	12
Les orientations proposées par les professionnels.....	12
Origine géographique des jeunes	13
B. L'accueil individuel des parents	13
Typologie des parents accueillis au PAEJ.....	13
Les problématiques abordées par les parents.....	14
C. Les actions collectives	14
Conclusions et perspectives	16
3. La permanence PAEJ de la Maison des Adolescents au centre-ville de Metz	17
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	17
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison des adolescents.....	17
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes.....	18
Les différents niveaux de rupture pour les jeunes.....	18
Conclusions et perspectives	19
4. L'antenne PAEJ de la maison de la parentalité de Boulay et Falck (CCHPB)	20
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	20
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison de la parentalité de la CCHPB	20

Origine géographique des jeunes	21
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes.....	22
Cumul des problématiques	23
Les différents niveaux de rupture pour les jeunes.....	23
Conclusions et perspectives	24
Les permanences au sein des établissements scolaires et de formation.....	25
Permanences au sein des collèges Paul Valéry et les Hauts de Blémont – Metz Borny	25
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	25
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein des collèges	25
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes.....	26
Les actions collectives.....	28
Permanences au sein du collège Jules Lagneau – Metz Bellecroix	30
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	30
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein du collège	30
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes.....	30
Les permanences au sein du CFA de Courcelles-Chaussy.....	32
Coordination de l'action et fonctionnement général.....	32
Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein du CFA.....	32
Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes.....	33
Les différents niveaux de rupture pour les jeunes.....	35
Conclusions et perspectives au sein des 4 établissements scolaires et de formation ..	36
Axes de développement 2025 du PAEJ	38

Présentation du PAEJ

Au cœur du champ social depuis plus de 75 ans, l'École des parents et des éducateurs (EPE) de Lorraine est une association laïque à but non lucratif. Dans le cadre d'une mission de service publique, elle propose différents services d'écoute, d'information et d'accompagnement relatifs aux questions relationnelles, familiales et éducatives. Les actions de terrain menées par l'EPE s'inscrivent dans les valeurs fondatrices de l'association, celles de l'éducation populaire, du travail social et de la relation d'aide.

C'est dans ce cadre que l'EPE de Lorraine porte depuis 1996 un Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), service de soutien qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents.

À la suite du transfert à la branche Famille de la CAF du pilotage et de la gestion des Points d'Accueil Écoute Jeunes, notre service de PAEJ a été agréé en 2024.

Les objectifs du service s'inscrivent en cohérence avec le référentiel d'agrément national des PAEJ de la CNAF :

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leur famille, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble ;
- Participer au « bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

La mise en œuvre de ces objectifs se décline en différentes missions que sont :

- L'accueil et l'écoute inconditionnels et immédiats du jeune ou de ses parents ;
- L'accompagnement personnalisé global du jeune dans la perspective de favoriser son autonomie ;
- L'orientation vers des dispositifs adaptés, grâce aux partenariats établis avec les acteurs des politiques jeunesse et les professionnels de santé ;
- Le repérage des jeunes isolés dans une logique d'aller-vers ;
- La médiation entre les jeunes et leur environnement.

Le PAEJ de l'Ecole des parents et des éducateurs de Lorraine veille également à apporter un soutien aux parents et à accompagner les familles qui peuvent être en questionnements ou en difficultés face aux changements relationnels intrafamiliaux au moment de l'adolescence de leurs enfants. La logique est bien d'agir dans les différentes étapes de la parentalité et du développement des adolescents/jeunes-adultes.



L'EPE est membre adhérent de l'Association Nationale des Points Accueil-Ecoute Jeunes (ANPAEJ) et utilise à ce titre l'outil national de recueil statistique pour la construction de son bilan annuel.

1. Vue d'ensemble pour l'année 2024

Les différents lieux d'accueil du PAEJ et leurs temps dédiés

En 2024, la publication du nouveau référentiel national et le renouvellement de notre agrément PAEJ a été l'occasion d'intégrer formellement toutes les permanences déployées ces dernières années auprès du public adolescent.

Ainsi, les permanences du PAEJ en 2024 s'organisent de la façon suivante :

- Au siège social de l'EPE, 1 rue du Coëtlosquet à Metz, **10h hebdomadaires**
- A la maison des adolescents (MDA) de Metz, 7 rue Harelle à Metz, **4h hebdomadaires** (avril à décembre 2024)
- A la Maison de la Parentalité à Boulay, avec des possibilités de RDV à Falck en fonction des besoins et des sollicitations, **5h hebdomadaires**
- Au sein de 3 collèges de la cité éducatives de Metz :
 - o Collège Jules Lagneau (quartier de Bellecroix), **3,5h hebdomadaires** durant le temps scolaire,
 - o Collège Paul Valéry (quartier de Borny), **7h hebdomadaires** durant le temps scolaire.
 - o Collège les hauts de Blémont (quartier de Borny), **7h hebdomadaires** durant le temps scolaire.
- Au sein du CFA de Courcelles Chaussy, **3h hebdomadaires**, durant 20 semaines.
- **Nouveau** : depuis octobre 2024, **une fois par mois** durant **2h** nous proposons un temps d'accueil informel sans rendez-vous au sein du lieu collectif de la maison de la jeunesse et de la vie étudiante de la ville de Metz appelée « le CAP ».

Composition de l'équipe de professionnels

Pour mener à bien nos missions au service des jeunes et de leurs parents nous nous appuyons sur l'engagement, le professionnalisme et le dynamisme d'une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs psychologues (dont une psychologue avec une formation complémentaire en sexologie), une éducatrice spécialisée, une infirmière psychiatrique formée à la psychothérapie.

Nous revendiquons la diversité des parcours et expériences, partageons une culture commune centrée sur l'accueil inconditionnel, le non-jugement et la bienveillance. Nous croyons enfin que la réussite de notre projet repose autant sur les compétences de l'équipe que sur les coopérations construites avec les partenaires.

Les professionnels en poste participent au siège de l'EPE à des temps de réunion d'équipe (2x par mois) et de supervision collective (1x par mois) afin d'échanger sur leurs différentes missions, les actualités des services de soutien et des situations cliniques rencontrées.

Indicateurs de suivi concernant l'année 2024

	Actions de soutien individuel ou familial							Actions collectives	
	Nombre RDV différents	Entretiens jeunes seuls	Entretiens parents ados	Entretiens parents seuls	Nombre jeunes en entretien	Nombre parents en entretiens	Total nombre de personnes reçues en entretiens	Collectif : nombre de personnes touchées	Collectif : nombre d'actions menées
PAEJ/siège	317	228	63	26	77	36	113	170	6 actions
Boulay	87	75	10	2	21	6	27		
MDA	59	49	3	7	15	5	20		
Le CAP	2	2	0	0	2		2	17	3 temps aller-vers
Sous total	465	354	76	35	115	47	162	187	
2 collèges borny	392	389	2	1	76	2	78	24	2 actions collectives
Collège Jules Lagneau	76	75	1	0	18	1	19		
Courcelles CFA	62	61	0	1	21	1	22		
sous total	530	525	3	2	115	4	119	24	
total PAEJ	995	879	79	37	230	51	281	211	

En 2024, le PAEJ a accompagné **281 personnes différentes**, soit 230 jeunes différents et 51 parents différents ; et à travers des temps collectifs : **211 jeunes**.

Au total cela représente **492 personnes** différentes touchées par le dispositif d'écoute individuels et par nos actions collectives.

Les professionnels ont assuré **995** entretiens toutes permanences confondues.

2. La permanence au siège de l'EPE de Lorraine au centre-ville de Metz

A. L'accueil individuel des jeunes

Coordination de l'action et fonctionnement général

La permanence du siège de l'EPE est assurée par 3 professionnels différents et s'organise sur différentes demi-journées de permanences comptabilisant un temps de 10h hebdomadaires mises à disposition du public jeune, du mercredi au vendredi (jours que nous avons identifiés comme les plus accessibles pour les jeunes scolarisés sur le territoire).

Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au siège du PAEJ

La permanence principale au siège de l'EPE a accompagné, en 2024, **77** jeunes et **36** parents. Les professionnels ont réalisé **317** entretiens. Spécifiquement **228** entretiens avec des jeunes seuls, **63** entretiens familiaux (parents-ados) et **26** entretiens avec des parents d'adolescents venus sans leur adolescent.

⚠ Le nombre de parents d'adolescents reçus est sous-évalué car nous proposons à l'EPE d'autres services auprès desquels les parents d'adolescents peuvent se rendre pour bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement singulier à la suite d'une difficulté relationnelle intrafamiliale. Ainsi les parents d'adolescents peuvent être reçus au sein de notre service de médiation familiale (lors de conflits parents-adolescents) ou encore au sein de notre maison des parents où des rendez-vous au Point Ecoute Parents peuvent être proposés lorsque la dimension familiale dépasse la question de la relation parent-adolescent (en 2024 au sein de ce service 29 parents d'adolescents différents ont été reçus en dehors du PAEJ).

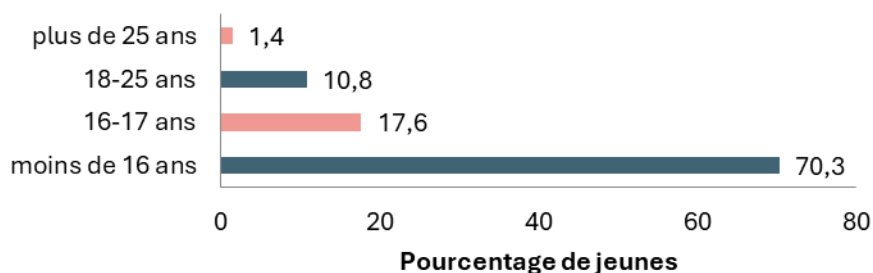
Ajoutons que depuis octobre 2024, **une fois par mois** durant **2h** nous proposons un temps d'accueil informel sans rendez-vous au sein de la maison de la jeunesse et de la vie étudiante de la ville de Metz « le CAP ». Ce temps d'« aller-vers », de promotion du service et de sensibilisation sur des thématiques diverses abordées par les jeunes présents ont permis d'échanger et rencontrer 17 personnes différentes ; 2 d'entre eux ont ensuite demandé un espace d'écoute individualisé sur place.

Parmi les **77 jeunes différents** accueillis au moins une fois à la permanence principale du PAEJ en 2024, **49** jeunes n'avaient jamais fréquenté le PAEJ précédemment.

Les jeunes suivis par la permanence principale ont en moyenne **14,9 ans**.

24% des jeunes reçus en consultation en 2024 sont issus d'une famille monoparentale.

14,5% des personnes venues à la permanence principale du PAEJ vivent dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville.



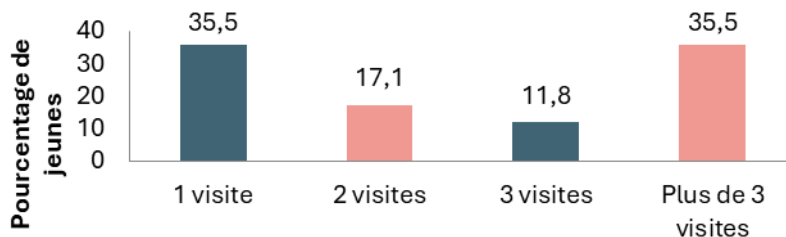
- Nous constatons depuis de nombreuses années que les jeunes âgés de 12 à 15 ans (période du collège) sont majoritaires (**70%** du public accueilli en 2024). Suivent ensuite les jeunes de 16 à 18 ans et enfin les 18-25 ans. Cette répartition par tranches d'âges est stable ces 3 dernières années dans nos services.

Ces chiffres reflètent certainement les partenariats existants avec les établissements scolaires de la ville (collèges et lycées) et les centres sociaux mais aussi d'un besoin d'accompagnement des jeunes durant cette période sensible et inédite de transformations que représente l'entrée dans l'adolescence d'un enfant pour les familles.

Nous pouvons également supposer que l'âge du collège est encore une période où les parents, soucieux pour leur adolescent, réussissent à les emmener en consultation.

En effet après 15 ans, l'adolescent ou le jeune adulte est plus autonome, il vient alors en général seuls ou accompagnés d'un ami. Il fait bien souvent lui-même la démarche de consulter un psychologue pour bénéficier d'une écoute.

Nombre moyen de visites des jeunes global

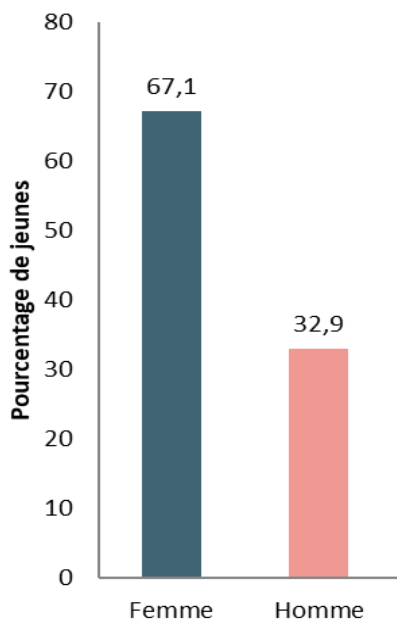


Le PAEJ n'est pas un lieu d'accompagnement thérapeutique sur le long terme, toutefois il s'adapte aux besoins et aux rythmes des jeunes (d'une seule venue à un

accompagnement plus régulier) pour leur permettre de se structurer psychologiquement, de prendre confiance en eux et ainsi éviter tout risque de rupture importante dans cette période de vie sensible.

Près d'1/3 des jeunes sollicitent le PAEJ pour des **questionnements très ponctuels** (35.5% ne viennent qu'une seule fois dans l'année). 35.5% d'entre eux s'inscrivent dans la durée et sollicite un accompagnement plus régulier.

Répartition par genre des jeunes accueillis au PAEJ de l'EPE



Sans surprise, depuis de nombreuses années, nous constatons que les adolescentes consultent plus que leurs homologues garçons.

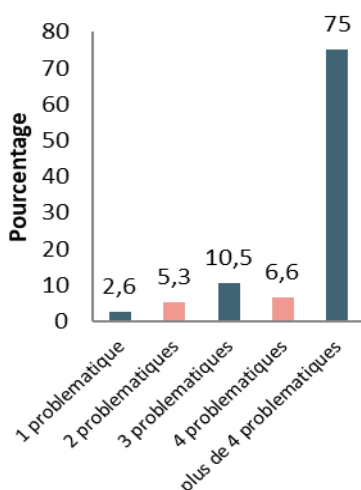
Malgré les évolutions positives de la société sur le développement de l'égalité homme-femme, des stéréotypes sexistes éducatifs perdurent encore et influencent inconsciemment notre rapport avec la relation d'aide et l'expression des émotions.

Par ailleurs, une étude de Santé publique France montre que l'écart entre les genres se creuse depuis 2018 en France, les filles sont **nettement plus concernées** que les garçons par des pensées suicidaires.

Une des explications proposées serait que : "Les filles sont plus touchées par les représentations stéréotypées de genre, écrit le journaliste Adrien Palluet dans un média destiné aux lycéens. Ces images sont amplifiées sur les réseaux sociaux et renforcent des injonctions à **une féminité idéalisée** qui peuvent être sources de stress et de mal-être".

Toutefois, nous verrons en fin de rapport d'activité que lorsque nous sommes présents au sein des établissements scolaires directement nous arrivons à toucher une proportion de garçons plus importante.

Les problématiques des jeunes évoquées en RDV

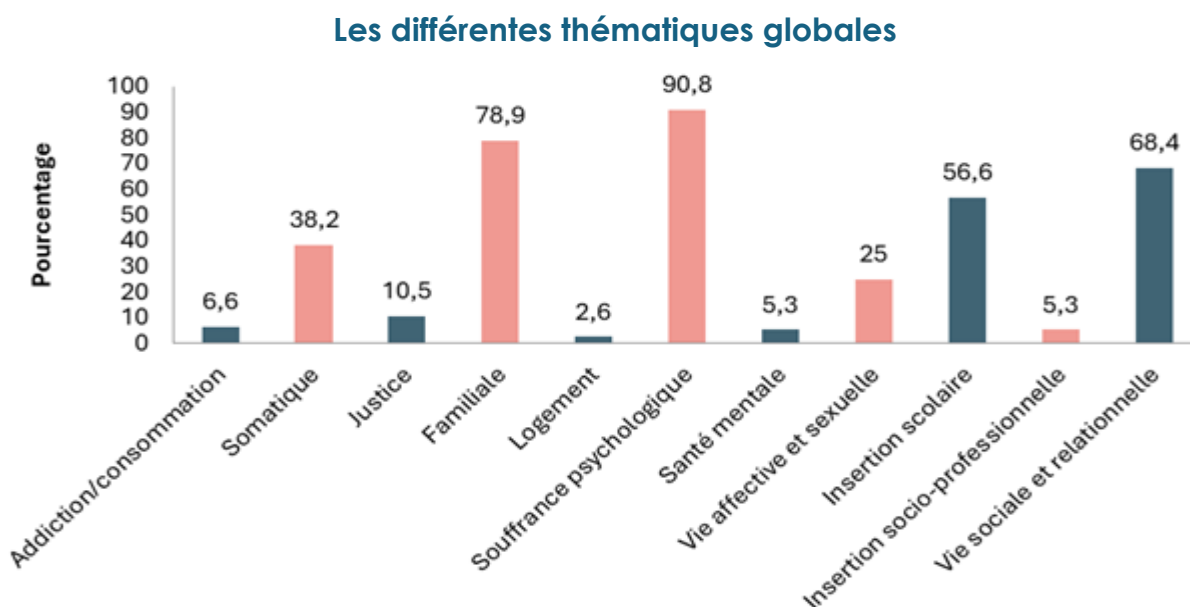


Cumul des problématiques

Avant de découvrir la répartition des sujets évoqués par les jeunes cette année, voici un graphique qui aborde le cumul des thématiques évoquées par les jeunes en entretien. Ils viennent en consultation dans 97% des cas

pour exprimer plusieurs problématiques qui les questionnent, les 2/3 en expriment plus de 4.

Ainsi, les jeunes concernés par les suivis du PAEJ ont des problématiques variées, qui peuvent se cumuler et évoluer au fur et à mesure du suivi. C'est donc bien un cumul de problématiques qui conduit à l'expression majoritaire de souffrance psychologiques que nous allons découvrir ensuite.



Les problématiques les plus souvent abordées lors des RDV avec les jeunes au sein du PAEJ sont : les souffrances psychologiques pour 91% des RDV et les problématiques familiales pour 79% des RDV. Notons que les thématiques globales concernant la vie sociale (relation aux autres), et l'insertion scolaire sont les deux thématiques qui suivent.

Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes

➤ **La souffrance psychologique** est le premier motif de consultation dans le cadre du PAEJ. Les situations de « **mal-être** » sont évoquées dans **82%** des entretiens. Les jeunes rencontrés présentent par ailleurs des symptômes pathologiques de **crises d'angoisses** (24% des RDV, en hausse par rapport à 2023), **de violences subies** (21% des RDV, en hausse sensible par rapport à 2023), **de dépression** (18% des RDV, égal à 2023) et **symptômes liés à des traumatismes** (10% des RDV).

➤ **Les difficultés relationnelles au sein de la famille** constituent le second motif de consultation. Les situations conflictuelles avec les parents sont notamment évoquées dans 55% des RDV. Cela met en exergue les transformations relationnelles incontournables traversées durant l'adolescence, où le jeune cherche à s'affranchir du fonctionnement familial pour se construire. Il est plus facile de s'y opposer dans un premier temps afin de trouver l'énergie de se détacher pour s'autonomiser et extérioriser leurs relations sociales (cf thématiques suivantes). Les sous thématiques familiales évoquées concernent également des questionnements sur le rôle que devrait

avoir les parents, le vécu de séparation des parents et reconstitution familiale, ainsi que les ruptures avec l'un des deux parents.

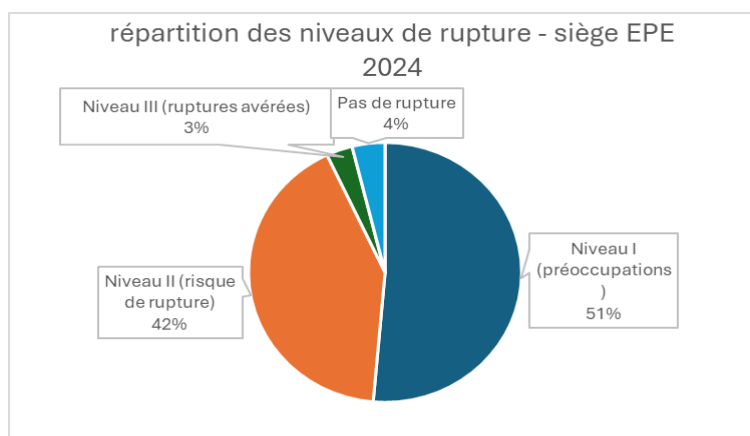
➤ Concernant les deux thématiques suivantes : **vie sociale et relationnelle et l'insertion scolaire**, nous sommes bien dans des questionnements existentiels propre à l'adolescence. Cela témoigne de l'importance d'être en groupe avec les pairs à cette période de vie, la sous thématique « relation aux autres » est le deuxième sujet le plus fréquemment abordé en entretien (60% des entretiens). D'autres difficultés telles que le rapport à l'autorité en milieu scolaire, le harcèlement ont été évoquées cette année.

Notons enfin que les **plaintes somatiques** sont relevées dans 4 entretiens sur 10 (avec notamment l'expression de troubles du sommeil qui reflète l'impact des souffrances psychologiques sur le rythme physiologique des jeunes adolescents).

- Ainsi le PAEJ est bien un lieu qui respecte ses missions généralistes de soutien pour aider les jeunes à définir leur identité, prendre place parmi les autres et de manière plus élargie à s'inscrire dans la société. La permanence du siège est clairement identifiée comme un lieu d'expression des difficultés et souffrances mais aussi comme un lieu ressource d'information et de prévention des violences et des ruptures intrafamiliales, sociale et scolaires.

Les différents niveaux de rupture pour les jeunes

Notre PAEJ a accompagné en 2024 principalement des adolescents présentant un niveau de rupture faible, seul 3% des jeunes présentent des ruptures avérées, ce qui nous conduit à penser que nous sommes bien affairés à agir en prévention primaire et secondaire pour les jeunes : c'est-à-dire avant l'apparition d'une pathologie, en amont d'une pathologie ou au tout début de celle-ci afin d'en diminuer sa prévalence dans la population adolescente.



Les orientations proposées par les professionnels

Une des missions du PAEJ est également d'être un lieu charnière permettant l'orientation du jeune vers les services les plus adaptés à sa situation. Nous constatons que pour l'année 2024 comme pour les années précédentes, les orientations sont diversifiées en fonction des besoins identifiés : vers les structures de loisirs, sport, culture : catégorie d'orientation nécessaire au bien-être physique et psychique de la personne, et vers le milieu sanitaire avec le soin psychiatrique et le soin psychologique. Rappelons que le PAEJ n'est pas un lieu thérapeutique, mais un lieu d'accompagnement individualisé du jeune, accompagnement qui peut avoir des effets thérapeutiques.

Les autres orientations ont eu lieu vers des dispositifs de droits communs tels que des structures sociales et médico-sociales.

Origine géographique des jeunes

La plupart des jeunes reçus vivent dans la ville de Metz (**44.2%**) et **14.5%** de ces personnes résident dans un quartier politique de la ville.

Pour la plupart des autres jeunes, ils habitent le territoire de Metz-Métropole. Quelques jeunes habitent hors de ces secteurs mais sont pour la plupart scolarisés à Metz ou vivent en Internat sur ce même territoire.

B. L'accueil individuel des parents

Notre PAEJ accueille également les parents d'adolescents en consultation avec deux modalités différentes possibles :

- Soit le ou les parents sont reçus avec l'adolescent en entretien familial, régulièrement ou ponctuellement en fonction de la situation. Cette modalité a représenté 63 entretiens parents adolescents en 2024 (en hausse par rapport à 2023).
- Soit le ou les parents sont reçus et accompagnés sans leur adolescent. Cela a représenté 26 entretiens (en diminution par rapport à 2023).

Au total, **36 parents issus de familles différentes** sont venus au PAEJ en 2024.

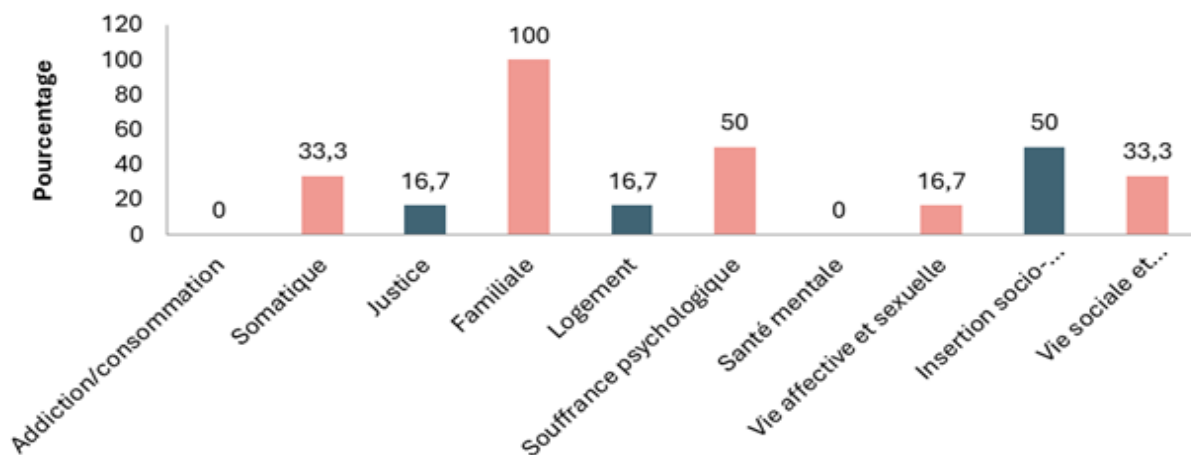
Typologie des parents accueillis au PAEJ

83% des parents ayant consultés sont des mères d'adolescents.

Nous constatons que 33% des parents reçus sont en couple initial, 67% sont séparés dont 17% vivent en famille recomposée. Ainsi, l'un des chiffres importants et en hausse en 2024 sur le profil des parents reçus concerne ceux touchés par la monoparentalité :

1 parent sur 2 vient évoquer la difficulté d'éduquer seul son ou ses adolescents, sans relai possible d'un co-parent.

Les problématiques abordées par les parents



La thématique largement dominante des différents entretiens avec les parents seuls est la thématique familiale abordées dans l'ensemble des RDV. Cette thématique comprend 2 sujets importants évoqués par les parents : les « questionnements liés à leur place et rôle de parents » (83% des RDV) ainsi que le sujet des « conflits avec leurs adolescents » (50% des RDV).

- Ainsi les parents viennent au PAEJ pour questionner et chercher à faire évoluer leur rôle de parents que l'adolescence de leur enfant vient bousculer.

C. Les actions collectives

En 2024, nous avons réalisé **6 actions collectives** en faveur des adolescents ou jeunes adultes. Ces actions ont réuni 170 personnes autour de

- **La résilience** : déterminer ses propres forces : les ateliers avaient pour objectifs de travailler l'estime de soi et la confiance aux autres. Avec l'appui d'outils et ponctués d'apports théoriques concernant la résilience, le projet a permis aux jeunes d'identifier leurs propres ressources, ainsi que les ressources externes (entourage, etc.) qu'ils pourraient mobiliser.
- **Le harcèlement et cyberharcèlement** : les ateliers avaient pour objectifs de définir en groupe le harcèlement et le cyberharcèlement afin de faire prendre conscience ce qu'englobe réellement cette notion, comprendre quelles sont les spécificités du harcèlement scolaire et ce qu'elles impliquent, sensibiliser au rôle, actif ou passif, que chacun peut jouer, permettre une meilleure connaissance

des recours qui existent et réfléchir ensemble à des solutions que chacun, à son niveau, peut mettre en place pour lutter contre le harcèlement.

- C'est au total 187 jeunes touchés par les actions collectives proposée par les actions du PAEJ.

Deux actions collectives supplémentaires ont été proposées au sein des 2 collèges de la cité éducative de Metz, elles ont touché au total **24 adolescents**, nous les évoquons dans le chapitre dédié aux permanences de la cité éducative (cf. page 28).

Articulation avec les autres services de l'EPE

Notre association, à travers son offre de service, a porté en 2024 d'autres actions à destination des jeunes et des parents d'adolescents. Il nous semble essentiel de rendre visible **notre approche transverse et décloisonnée** de l'adolescence dans toutes ses dimensions, bien que ces actions ne soient pas financées dans le cadre du PAEJ.

- Notre **service EVARS** (Espace de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle) a organisé de nombreuses actions de sensibilisation à la vie affective et relationnelle auprès de 314 jeunes au sein de différents établissements du territoire, cela a été l'occasion de toucher des jeunes autour de sujets tels que le consentement, le respect de soi et des autres, la lutte contre les discriminations et la santé sexuelle.
- Notre **service MDEJ** (Maison des droits de l'enfant et des jeunes) a proposé différents ateliers de sensibilisation aux droits auprès de plusieurs groupes de jeunes : au total ce sont 277 jeunes sensibilisés pour 14 actions sur les thèmes de la sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant, la prévention des violences, l'égalité fille-garçon.

S'ajoute également des actions spécifiques telles que :

- la réalisation d'ateliers relatifs à l'exposition-photo « *Résilience, de l'ombre à la lumière* » : 9 ateliers à destination de jeunes (profil varié et notamment enfants confiés) de 12 jeunes au total - 36 participations.
- la sensibilisation des jeunes confiés au service de l'ASE sur les droits fondamentaux de l'enfant : 6 sessions ont été menées dans 5 établissements d'accueil - 52 jeunes sensibilisés.
- La **Maison des parents** de l'EPE a traité des thématiques autour de l'adolescence en collectif à travers un atelier d'éducation respectueuse pour parents d'adolescents de 5 séances auprès de 10 parents présents, une conférence débat sur l'adolescence à destination des parents d'adolescents et des professionnels : « adolescents : mieux les comprendre pour mieux communiquer avec eux », 2 séances dans le cadre d'un cycle d'atelier parentalité numérique : réseaux sociaux et jeux-vidéos et des groupes d'échanges entre parents sur les thématiques suivantes : orientation scolaire de mon ado, adolescence et réseaux sociaux, accompagner l'autonomie de mon ado.

Conclusions et perspectives

Depuis plusieurs années maintenant, les indicateurs analysés sur les temps d'écoute individualisés, nous placent comme un **acteur privilégié du soutien des relations intrafamiliales**. Nous pouvons alors supposer que les spécificités de notre association à s'engager dans l'accompagnement des jeunes, des parents et des familles est reconnue et identifiée par les partenaires et les familles elles-mêmes.

Il est vrai que notre PAEJ axe principalement ses actions sur des consultations individuelles ou familiales même si un développement des actions collectives a été proposé cette année. Nous poursuivrons cette dynamique en 2025.

Notre présence récente au sein du « CAP », maison de la jeunesse et de la vie étudiante porté par la ville de Metz, permet une fois par mois une démarche d'aller-vers, d'accueil inconditionnel sans rendez-vous voire parfois de sensibilisation collective. Toutefois ce temps dédié, du fait de financements limités, est trop peu important aujourd'hui pour être identifié par les jeunes comme un acteur local à solliciter. Nous aimerions pouvoir développer une présence plus régulière du PAEJ au sein de cette maison.

Nous poursuivons par ailleurs le renforcement de notre partenariat avec les structures locales dédiées aux jeunes et particulièrement aux adolescents : le dispositif « la boussole des jeunes », la web application à destination des jeunes la B-ASE, la Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes (MDEJ : structures jeunes au sein de la Maison des associations portée par notre association), la mission locale et plus globalement avec les acteurs de l'éducation et de l'animation.

3. La permanence PAEJ de la Maison des Adolescents au centre-ville de Metz

Coordination de l'action et fonctionnement général

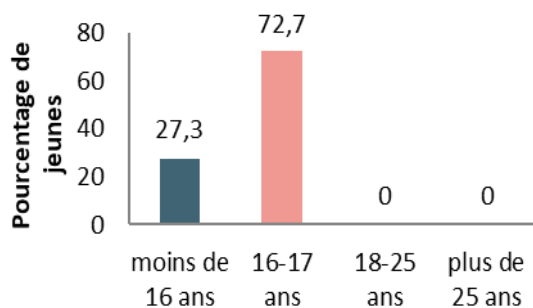


Durant l'année 2024, la permanence du PAEJ au sein de la maison des adolescents a été suspendue 3 mois (arrêt maladie puis congé maternité d'une salariée) Cette permanence historique s'est donc déroulée durant 9 mois, à raison de 4h hebdomadaires.

La reprise de la permanence avec un nouveau professionnel a permis de revoir l'organisation des rendez-vous directement avec le coordinateur de la maison des adolescents de Metz. Avant cela, l'EPE gérait les demandes de prises de rendez-vous de manière autonome. Une réponse globale et pluri partenariale a été réfléchi et est désormais opérationnelle. Ainsi, ce sont les professionnels de première écoute de la maison des adolescents qui, après un premier entretien avec les jeunes, orientent ceux-ci vers les différentes permanences existantes. Il est convenu avec les partenaires que notre antenne du PAEJ soit sollicitée pour des jeunes **ne relevant pas de soins proposés par le CASA** et verbalisant principalement des difficultés en lien avec les relations intrafamiliales ou de mal être avec leurs pairs.

Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison des adolescents

L'antenne a suivi **15** jeunes et **5** parents. Le professionnel a réalisé **59** entretiens. Spécifiquement **49** entretiens auprès de jeunes seuls et 3 entretiens parents-adolescents et 7 entretiens accompagnants des parents uniquement.



Les jeunes suivis par l'antenne ont en moyenne **16,2 ans**.

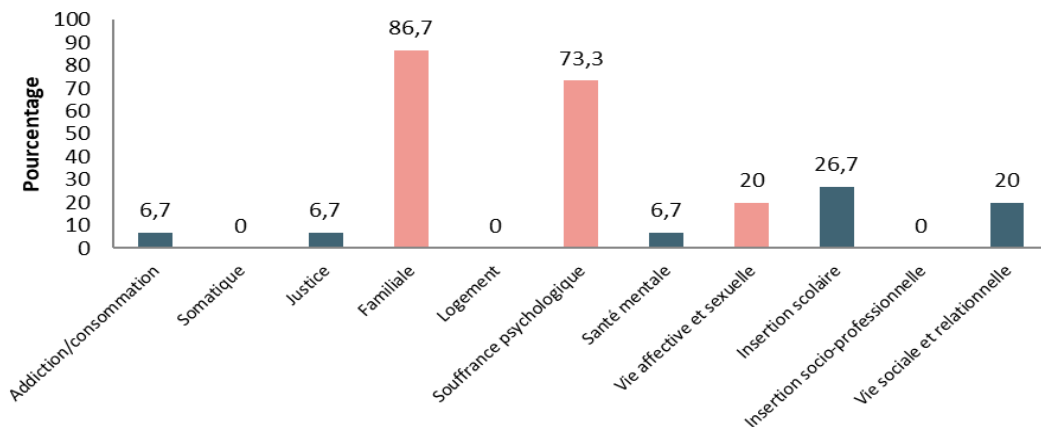
Contrairement à notre permanence principale au siège de l'EPE, une majorité des jeunes accompagnés sont plus âgés et ont entre 16 et 17 ans.

60% des jeunes reçus sont des filles.

10 jeunes sur les 15 habitent **Metz** et **6,67%** vivent dans un Quartier Politique de la Ville.

20% des jeunes reçus sont issus de familles monoparentales.

Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes

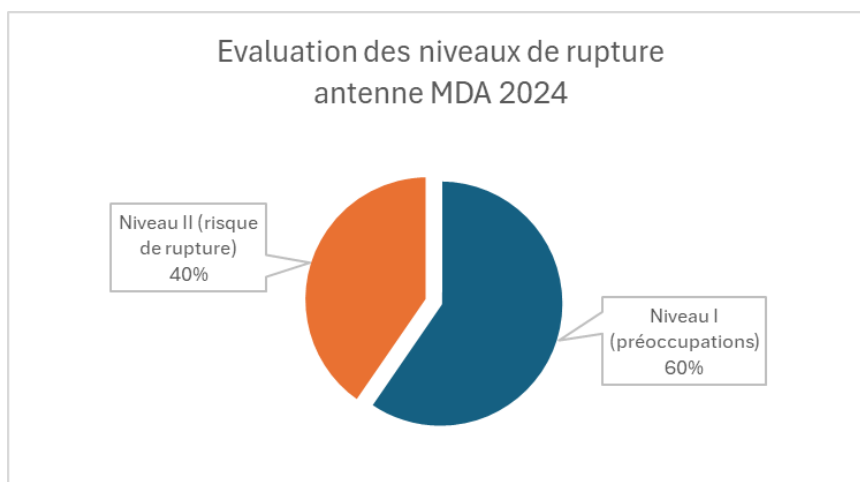


La thématique **familiale** est la plus forte, suivie des **souffrances psychologiques** avec l'expression d'un mal-être pour 40% des entretiens et des crises d'angoisses (27% des RDV).

La problématique des conflits avec un parents est celle abordée en majorité et représente 46% des RDV, les conflits entre parents sont également conséquents et représentent 27% des rendez-vous, suivis de très près avec des interrogations sur les rôles et la place des parents au sein de la famille. Les violences intrafamiliales sont régulièrement citées (20% des RDV).

Notons tout de même que des descriptions d'états dépressifs ou anxieux, d'idées suicidaires, ou de prise en charge psychiatrique complémentaire représentent pour chacun des trois 7% des entretiens.

Les différents niveaux de rupture pour les jeunes



Conclusions et perspectives

La collaboration avec la maison des adolescents de Metz fonctionne correctement, les professionnels qui évaluent les situations des jeunes reçus pour la première fois orientent certains jeunes vers notre permanence. Des temps d'échanges entre la psychologue et les professionnels de la maison des adolescents sont possibles et réguliers.

Comme pour la permanence au siège de l'EPE, cette antenne accueille majoritairement des jeunes ayant besoin d'échanger sur leurs préoccupations concernant leur relation familiale et aux autres. Ces problématiques sont révélatrices des motifs d'orientation construits en accord avec la maison des adolescents.

En 2025, nous souhaitons poursuivre ce partenariat, toutefois une réduction des ressources financières fléchées sur les permanences du centre-ville de Metz nous demande des ajustements. Cela aura pour conséquences une légère diminution des heures mises à disposition dans le cadre de la maison des adolescents.

4. L'antenne PAEJ de la maison de la parentalité de Boulay et Falck (CCHPB)

Coordination de l'action et fonctionnement général



Depuis 10 ans, notre PAEJ propose une antenne sur le territoire de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois avec comme implantation principale la maison de la parentalité de Boulay et la possibilité de se déplacer sur la commune de Falck en fonction des demandes.



La permanence en 2024 s'organise en une demi-journée hebdomadaire de 5h consécutives au sein de la maison de la parentalité ou dans un bureau adjacent en fonction de la disponibilité des locaux.

Durant cette année, l'antenne du PAEJ au sein de la maison de la parentalité a changé de psychologue comme interlocuteur pour les jeunes et les familles ainsi que de jour de consultation. Comme chaque changement, il faut du temps pour que le public et les professionnels du secteur retrouvent confiance avant de solliciter la permanence. Cela se construit petit à petit. C'est pourquoi les chiffres sont en légère diminution par rapport à 2023, cependant nous constatons tout de même que la consultation a su retrouver son public.

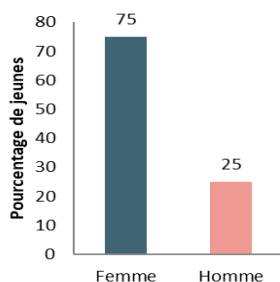
Cela a demandé une communication importante auprès des principaux partenaires qui orientent vers le PAEJ (la maison de la parentalité elle-même, et les différents établissements scolaires). En 2024, les 3 établissements scolaires du secondaire ont été rencontrés sur des temps dédiés (le collège Victor Demange de Boulay, le collège La grande Saule de Falck et le Lycée Professionnel interentreprises de Boulay).

Indicateurs et typologie des jeunes accueillis à la maison de la parentalité de la CCHPB

En 2024, l'antenne a suivi **21** jeunes et **6** parents. Les professionnels ont réalisé **87 entretiens** sur 99 entretiens pris initialement, ainsi nous relevons un taux d'absence aux entretiens faible (88% de RDV honorés).

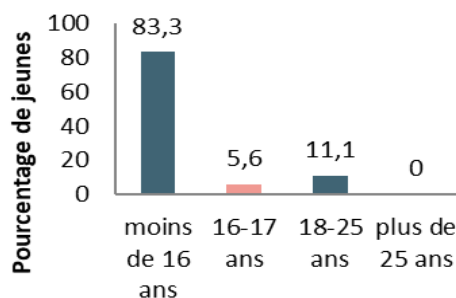
Parmi les 87 entretiens nous dénombrons 75 entretiens avec des jeunes seuls, 10 entretiens parents-adolescents et 2 entretiens concernant des parents seuls.

Parmi les 21 jeunes accompagnés, **13** sont de **nouveaux** jeunes n'ayant jamais consulté le service du PAEJ auparavant.



Même constat que pour notre permanence généraliste du siège de l'EPE, les adolescentes (75%) sont bien plus nombreuses que les adolescents.

Une grande majorité des jeunes accueillis sur la permanence (83%) ont moins de 16 ans : 75% sont collégiens et 10% sont lycéens. Ceci s'explique par la présence d'un collège public au sein de la commune de Boulay accueillant environ 700 élèves.



Les orientations des jeunes sur la permanence se répartissent entre la famille directement (nous pouvons supposer que la maison de la parentalité et le bouche à oreille permettent aux familles de prendre RDV pour leurs adolescents), les établissements scolaires et les assistantes sociales (précisons que la maison de la parentalité est très proche de la maison du département qui apporte un accompagnement social de proximité des familles).

Les jeunes suivis par l'antenne ont en moyenne **14,6 ans**.

5% des jeunes reçus en consultation en 2024 sont issus d'une famille monoparentale.

55% des rendez-vous rassemblent au moins 3 problématiques différentes.

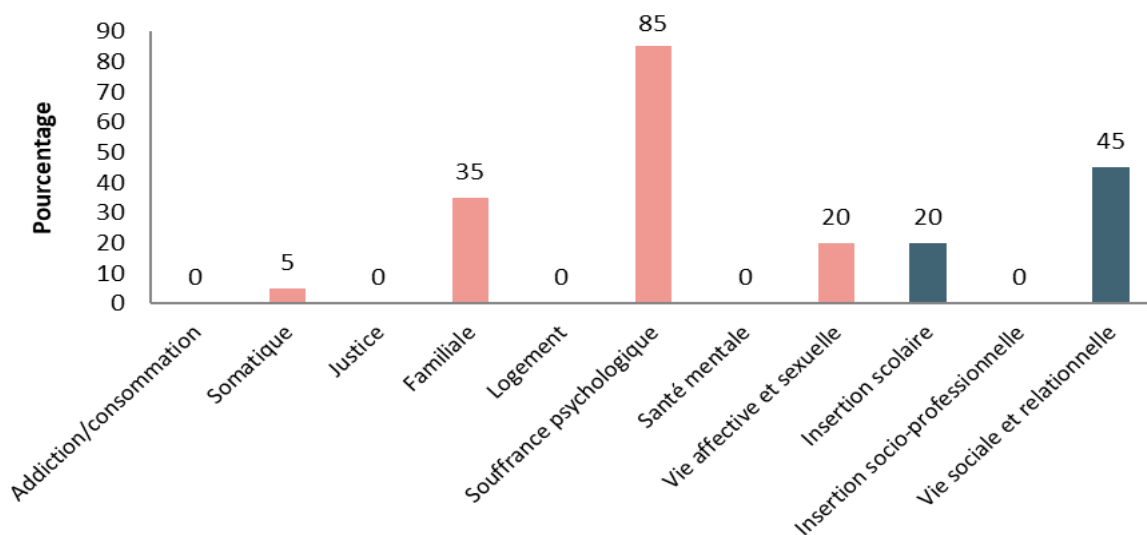
Origine géographique des jeunes

La majorité des jeunes reçus en 2024 vivent à Boulay (67%). Cela s'explique par une proximité du lieu de consultation mais également une plus grande proportion du public cible car Boulay est la commune la plus grande du territoire semi-rural dont est composé la Communauté de communes.

Notons que malgré un déplacement possible sur Falck pour rencontrer les jeunes sur le territoire, la permanence est très actuellement très peu fréquentée.

Localisation d'habitation	Nbre de jeunes
Boulay-Moselle	14
Bouzonville	1
Falck	2
Hergarten-aux-Mines	2
Helstroff	1
Yutz	1

Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes



- Les **souffrances psychologiques** et notamment le mal-être, constitue la thématique la plus représentée chez les adolescents présents aux RDV. Ensuite ce sont des thématiques plus fortes telles que les deuils, les symptômes de dépression ou d'angoisses importantes, les phénomènes de violences (à la fois subies et agies) qui s'inscrivent dans ce domaine.

- En seconde position, **la vie sociale et relationnelle** est très régulièrement abordée avec notamment des difficultés d'inscription dans un groupe, la relation aux autres et parfois de harcèlement scolaire subi ; cela confirme le fait d'avoir principalement en consultation des jeunes adolescents collégiens.

- Ensuite les **problématiques familiales** sont également très couramment abordées avec des questionnements liés aux conflits avec les parents, aux séparations et recompositions. Le quotidien familial des jeunes adolescents impacte sur leur sentiment de bien-être même lorsqu'ils sont à l'école.

- **L'insertion scolaire** le rapport que le jeune a vis-à-vis de l'autorité est fréquemment questionné. Des situations témoignant de souffrances relationnelles sont également régulièrement abordées par les élèves : harcèlement scolaire, sentiment d'injustice dans les relations avec les enseignants. D'autres thèmes tels que l'orientation scolaire, le sentiment d'échec ou de décrochage et le risque de déscolarisation pour quelques élèves sont également abordés avec les psychologues.

- Notons, enfin, que la **thématique de vie affective** est aussi présente avec notamment l'importance du lien d'attachement amoureux.

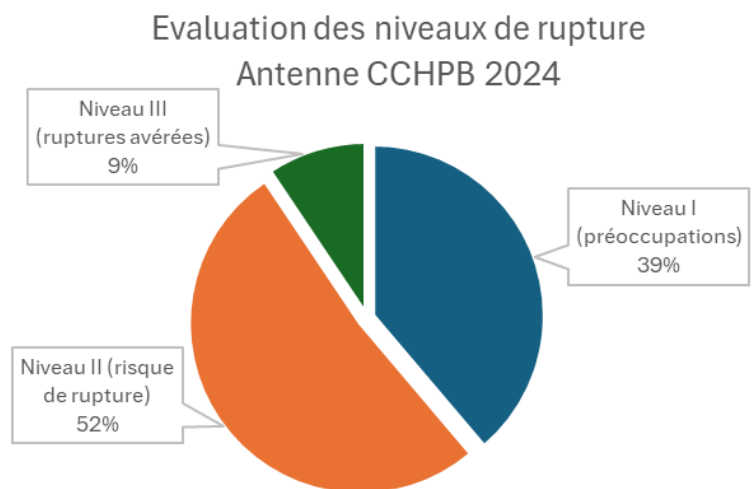
Ces différentes thématiques sont tout à fait représentatives des préoccupations adolescentes et mettent en exergue la nécessité de proposer un espace de parole préventif en répondant au besoin de dialogue et de lien de confiance afin de prévenir tous types de ruptures ultérieures.

Cumul des problématiques

Nous savons également que malgré des thématiques qui peuvent paraître généralistes, les jeunes venant consulter cumulent bien souvent plusieurs préoccupations, et ce cumul peut être un indicateur de souffrance importante. Ici encore, c'est bien un cumul de problématiques qui dans plus de la moitié des rendez-vous amène les jeunes à s'exprimer en consultation : environ 55% des jeunes cumulent minimum 3 problématiques qu'ils abordent spontanément lors des entretiens.

Les différents niveaux de rupture pour les jeunes

Nous nous inscrivons bien dans une permanence de soutien préventif, en effet une majorité des adolescents accompagnés ne témoignent pas de niveau de rupture important avec leur environnement scolaire, social ou familial. Ce dispositif s'adresse bien en priorité à des jeunes exprimant des préoccupations ou des risques de rupture avec leur environnement. Toutefois nous relevons qu'il y a plus de situation dites « à risque de rupture » ce qui appuie le besoin important pour les jeunes d'être soutenu dans une période de fragilité qu'ils traversent.



Conclusions et perspectives

2024 a été une année de changement pour l'antenne du PAEJ sur le territoire de Boulay et Falck, nous avons en cours d'année changer de professionnelle mais aussi de jour et de lieu de consultation (même si celui-ci se trouve en proximité de la maison de la parentalité). Ces changements demandent à la fois à la professionnelle sur place, au public reçus et aux professionnels orientant les jeunes un temps de réappropriation de la permanence.

Toutefois les indicateurs (thématiques, cumul, public) sont représentatifs des préoccupations adolescentes et inscrivent bien ce dispositif de soutien comme un appui pour les jeunes à définir leur identité, prendre place parmi les autres et de manière plus élargie à s'inscrire dans la société.

Par ailleurs, fin d'année 2024 la maison de la parentalité CCHPB a été labellisée lieu ressource parentalité. Cette labélisation demande une réorganisation du service et des partenariats, ainsi 2025 sera très certainement une année forte pour la construction et la coordination des actions de chacun. Notre objectif étant de réussir à maintenir et renforcer la présence du PAEJ sur ce territoire. Nous constatons et affirmons la nécessité d'offrir un espace de parole bienveillant et sans jugement pour des adolescents et leurs parents afin qu'ils puissent s'exprimer sur leurs préoccupations individuelles et sociales.

Les permanences au sein des établissements scolaires et de formation

Permanences au sein des collèges Paul Valéry et les Hauts de Blémont – Metz Borny

Coordination de l'action et fonctionnement général

Les permanences ont eu lieu de manière hebdomadaire (hors vacances scolaires) les lundis.

En 2024, deux psychologues sont intervenues pour chacun des 2 collèges en demi-journées de permanences de 3h30 soit 7h hebdomadaire par collège. Ces permanences sont organisées en deux parties par psychologue : 30 min de coordination avec le personnel de l'établissement orientant les élèves et 3h dédiées aux entretiens d'accompagnement des jeunes.

- Les échanges hebdomadaires sur le temps de coordination des collègues psychologues permet un réel travail en équipe pour une meilleure compréhension réciproque du vécu des jeunes et des problématiques repérées.

- Après concertation avec les collèges, nous avons choisi de grouper l'intervention des deux psychologues sur une même journée en début de semaine (lundi). Cette organisation apporte satisfaction, en effet le vendredi après-midi était moins fréquenté compte tenu de l'emploi du temps allégé des élèves en fin de semaine.

- Les rendez-vous de 45 minutes sont un bon compromis pour accueillir la parole du jeune tout en permettant de proposer 4 créneaux de consultations lorsque cela est nécessaire.

Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein des collèges

Au total, nous avons touchés **100 élèves différents dont 41 nouveaux** lors de notre présence sur les deux établissements.

392 rdv ont été assurés sur l'ensemble de l'année 2024 au sein des deux collèges ainsi qu'une action collective dans chacun des deux établissements.

- **76 jeunes différents** accompagnés lors des permanences de Point Accueil Ecoute Jeunes en entretien individuels ou familiaux : 41 filles et 35 garçons avec une répartition différentes en fonction du collège ce qui illustre une adaptation aux besoins de chaque établissement : il y a plus de garçons accompagnés au collège des Hauts de Blémont et plus de filles accompagnées au collège Paul Valéry.

- 3 parents ont été reçus au sein des collèges avec leur enfant ainsi qu'un professionnel sur plusieurs RDV avec le jeune concerné par le suivi.
- Par ailleurs **24 jeunes** ont participé à une des deux **actions collectives** proposées.

Concernant les accompagnements individuels : nous relevons un **taux d'absence** aux entretiens **faible** : 83% des entretiens prévus ont été honorés au collège des Hauts-de-Blémont et 74% au collège Paul Valéry. Les absences, peu nombreuses, témoignent d'un intérêt certain par les collégiens d'une permanence de soutien. Ces chiffres s'expliquent également par notre présence directe au sein du collège avec une autorisation de quitter un cours, cette grande proximité facilite l'accès à la permanence des élèves.

L'âge moyen des élèves reçus est de **12,8 ans** au collège des Hauts-de-Blémont et de **13,5 ans** au collège Paul Valéry.

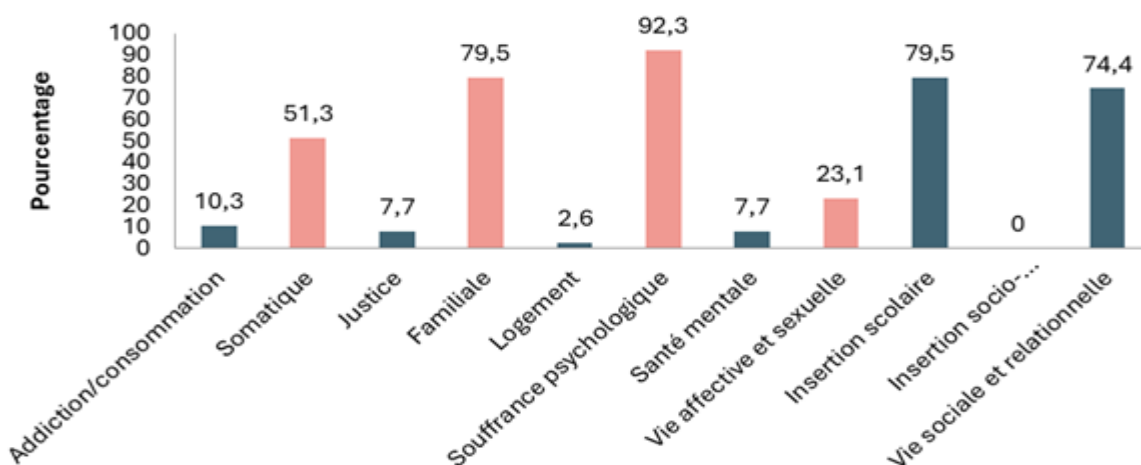
Concernant la configuration familiale, **19%** des jeunes accompagnés au collège Paul Valéry vivent en famille monoparentale contre **23%** des jeunes rencontrés du collège des Hauts-de-Blémont.

Les consultations sont libres et ce temps proposé aux jeunes s'adapte à leur envie et leur besoin de venir une seule fois ou plus. Ainsi en fonction de l'établissement, 11 à 23% des jeunes n'auront été vus qu'à un seul entretien et 50 à 62% à plus de 3 RDV.

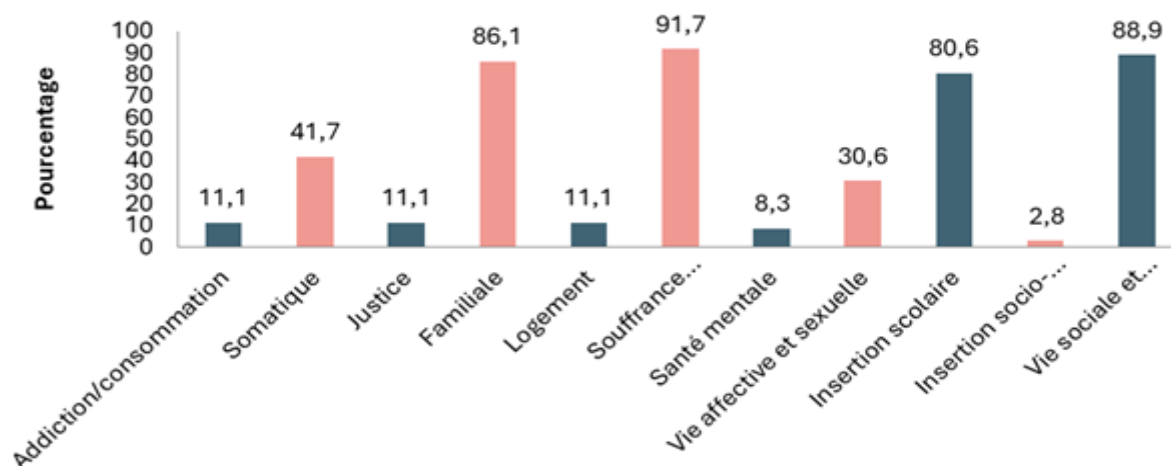
95% des personnes venues en entretien au collège des hauts de Blémont vivent dans un quartier politique de la ville contre **53%** au collège Paul Valéry.

Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes

a. Répartition des problématiques abordées au collège des Hauts de Blémont



b. Répartition des problématiques abordées au collège Paul Valéry



Les **difficultés et questionnements abordés** en consultation suivent la même tendance d'un établissement à l'autre :

- Les **souffrances psychologiques** et notamment le mal-être, constitue la difficulté la plus fréquemment évoquée en entretien. Les deuils, les symptômes de dépression ou d'angoisses importantes, les phénomènes de violences (à la fois subies et agies au sein du collège entre pairs ou au sein de la cellule familiale) constituent le second motif principal de consultation.

- Les **problématiques familiales** sont également très couramment abordées avec des questionnements liés aux séparations et recompositions familiales, d'opposition avec l'un des parents mais aussi de manière assez conséquentes le thème des violences intra-familiales. Le climat familial des jeunes adolescents impacte évidemment leur sentiment de bien-être, même lorsqu'ils sont à l'école.

- **La vie sociale et relationnelle** est très régulièrement abordée lors des entretiens. L'adolescence est une période au cours de laquelle les jeunes ont besoin de développer et de renforcer leurs propres relations sociales (leur univers affectif se décentre de la famille vers le monde extérieur). Le groupe de pairs permet de se sentir exister, s'entraider et d'expérimenter, néanmoins il n'est pas toujours facile de trouver sa place au sein d'un groupe au collège, quels groupes choisir, quels codes/langage utiliser, ... ?

En complément, le lien d'attachement amoureux et la vie affective sont également au cœur des préoccupations des adolescents.

- Les questions relatives à **l'insertion scolaire** sont à mettre en lien avec notre présence au sein même des établissements et des orientations faites par les équipes pédagogiques et éducatives. Les situations qui sont avancées par les élèves sont surtout des souffrances relationnelles : harcèlement scolaire, sentiment d'injustice dans les relations avec les enseignants, sentiment de mal-être au sein de l'établissement. D'autres thèmes tels que l'orientation scolaire, le rapport à l'autorité, le sentiment d'échec ou de décrochage et le risque de déscolarisation pour quelques élèves sont également abordés avec les psychologues.

- Notons enfin que la **thématique dite « somatique »** est non négligeable avec notamment l'expression de troubles du sommeil.

Environ **80%** des jeunes cumulent **plus de 4 difficultés** lors des entretiens au sein des deux établissements, ce qui est un pourcentage très important. Ce cumul peut être un indicateur de souffrance non négligeable.

Les actions collectives

Durant la période de septembre à décembre 2024, le PAEJ a mené une action collective au sein des deux établissements **de manière expérimentale** afin d'évaluer l'adhésion des élèves à cette modalité et les besoins exprimés. Le dispositif a été soutenu par les chefs d'établissement et les CPE des deux collèges.

Chacun des deux ateliers a été coanimé par une psychologue consultante de l'EPE en binôme avec un professionnel de l'établissement scolaire.

L'objectif était de toucher d'autres élèves que ceux accompagnés en individuel en proposant une action de sensibilisation et de prévention destinée à développer l'esprit critique, lutter contre les préjugés et les stéréotypes, se confronter à des avis différents et apprendre à mieux dialoguer.

- Les 2 actions collectives ont touché au total **24 adolescents** (30 jeunes inscrits initialement).

a. Au collège des Hauts de Blémont

L'atelier a été préparé et co-animé avec l'assistante sociale scolaire.

Un affichage annonçant la thématique généraliste : **« Ma vie de collégien.ne, ... on en parle !? »**, la date, le lieu invitant les collégiens à s'inscrire spontanément a été mis en évidence à la vie scolaire.

12 élèves sont initialement inscrits, 10 élèves ont été présents à l'atelier : 2 garçons (5ème et 3ème) et 8 filles, scolarisées en 3ème.

Lors de cet atelier différentes thématiques ont été abordées collectivement :

- L'amitié et la qualité des relations entre collégiens ;
- Les relations aux enseignants : autorité, confiance, ...

- Leur devenir, projection dans l'avenir ;
- Les besoins fondamentaux au collège : accès à l'alimentation, à l'hygiène (savon, papier), respect de leur intimité.

En fin d'atelier, les élèves ont exprimé la volonté de renouveler l'expérience **d'une action collective autour de l'interculturalité**.

Axe d'amélioration à envisager : certains élèves ont été « fortement incités » à participer à ce groupe d'échange. Nous proposons de privilégier le principe de libre adhésion lors de la prochaine expérience. L'étayage des équipes pédagogiques ira dans le sens d'une meilleure circulation de l'information afin de faire connaître les groupes d'échanges, sans contraindre les élèves à y participer.

b. Au collège Paul Valéry

L'atelier a été co-animé avec une surveillante, médiatrice de l'établissement très identifiée par les élèves.

Les deux conseillères principales d'éducation ont proposé aux élèves de voter entre plusieurs thématiques proposées. Le sujet retenu par les élèves a été « **Ma confiance en moi et dans les autres...on en parle !?** ». Un affichage a été mis en place en vie scolaire et les inscriptions ont été soutenues par les CPE et les surveillants.

18 élèves se sont pré-inscrits sur la base du volontariat, **14 élèves** ont participé à l'atelier : 5 garçons (3 de 6ème, 1 de 4ème, 1 de 3ème) et 9 filles (2 de 4ème et 7 de 6ème).

Les échanges ont été riches et fluides ; construits dans le respect de la parole de chacun.

Lors de cet atelier différentes thématiques ont été abordées collectivement :

- Qu'est-ce que la confiance en soi ?
- L'importance du regard des autres, de leur jugement,
- Faut-il avoir confiance en soi pour avoir confiance dans les autres ?
- La confiance en soi et dans les autres, ça change, ça évolue par moments, en fonction du contexte, ...
- Parfois, ce sont les autres qui t'aident à prendre confiance en toi

Les collégiens sont demandeurs de renouveler ces ateliers-débats régulièrement et d'avoir recours à un vote pour en définir la thématique.

Coordination de l'action et fonctionnement général

La permanence au sein du collège Jules Lagneau a lieu les mardis après-midi et est assurée par une psychologue de l'EPE de Lorraine.

De janvier à décembre 2024, 32 permanences ont eu lieu de manière hebdomadaire (hors vacances scolaires) les mardis après-midi durant 3h30 (30 min de coordination avec le personnel de l'établissement orientant les élèves et 3h dédiées aux entretiens d'accompagnement des jeunes).

Cette année une présentation de la permanence a été proposée à l'ensemble de l'équipe pédagogique lors de la réunion collective de pré-rentrée le vendredi 30 août 2024.

Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein du collège

Lors de ces **32 permanences** la psychologue a réalisé **76 entretiens** auprès de 18 jeunes et 1 parent d'élève. Spécifiquement 74 entretiens individuels auprès des jeunes et 1 entretien auprès d'un jeune accompagné d'un parent.

Cette permanence présente un taux de remplissage des temps de RDV de presque 100% et un taux de présence de **78%**. Cela témoigne d'un besoin et d'une mobilisation importante.

Les jeunes suivis dans le cadre de la permanence d'écoute ont entre 11 et 16 ans. L'âge moyen du public accompagné s'élève à 13 ans.

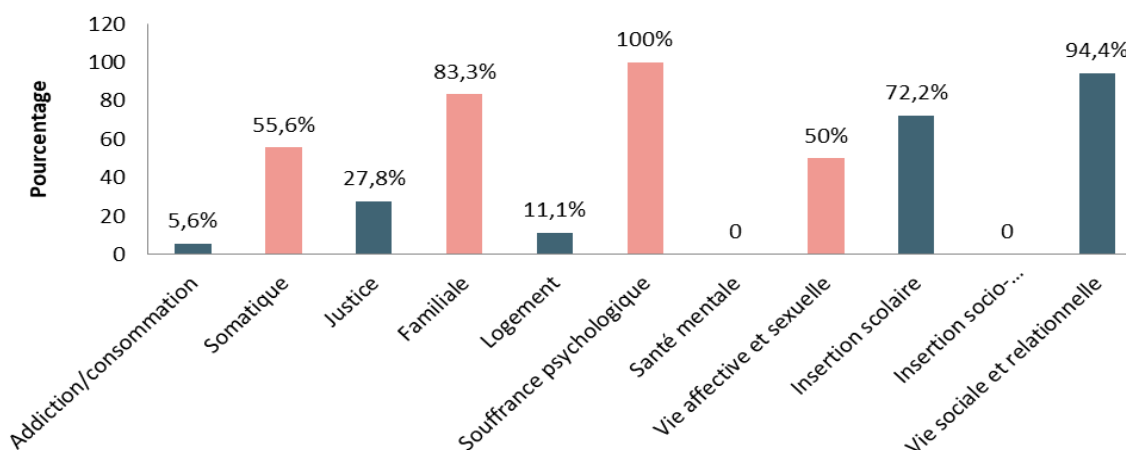
La répartition en fonction du genre est la suivante : 11 filles (61.1%) pour 7 garçons (38.9%).

Une grande majorité des élèves rencontrés ont bénéficié de plusieurs entretiens : 72% sont venus au moins 2 fois, presque 56% sont venus plus de 4 fois et plus.

Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes

83% des RDV concernent plus de 4 thématiques différentes par RDV ce qui illustre le besoin important d'avoir une écoute pour apaiser les préoccupations des adolescents.

Problématiques abordées par les jeunes en entretien



Les problématiques abordées sont similaires à celles retrouvées au sein des 2 autres collèges présentées avant :

- Les élèves reçus se saisissent tous de l'espace de parole pour exprimer des souffrances psychologiques et notamment des formes de mal-être et des états émotionnels exacerbés.

Dans les situations rencontrées, ces souffrances sont notamment consécutives à des deuils, des symptômes de dépression ou d'angoisses importantes. Nous constatons également une importance des thématiques de violences qu'elles soient agies ou subies, au sein du collège, entre pairs, ou au sein de la cellule familiale (les violences subies sont évoquées dans 44% des RDV).

- L'item « vie sociale et relationnelle » concerne les difficultés relationnelles avec les autres (majoritaire dans les situations rencontrées) et/ou des difficultés d'insertion au sein d'un groupe. On observe alors que les relations interpersonnelles permettent aux adolescents d'élaborer, dans le cadre de la permanence d'écoute, autour de la construction de soi.

Des situations témoignant de souffrances relationnelles sont régulièrement abordées par les élèves en questionnant le thème du harcèlement scolaire par exemple.

- Les élèves s'expriment ensuite en majorité sur des questionnements et problématiques en lien avec leur système et environnement familial. Les thèmes des violences intra-familiales, des conflits entre parents et/ou avec les parents, de séparation et recomposition familiale et des deuils sont fréquents. Ceux-ci ont un impact sur le sentiment de bien-être du jeune et ces difficultés les impactent au quotidien même lorsqu'ils sont à l'école.

- L'insertion scolaire, qui est à mettre en lien avec notre présence au sein même des établissements et des orientations faites par les équipes pédagogiques est la quatrième

thématique abordée. En effet, la thématique du cadre, du rapport à l'autorité et de l'orientation future sont également des notions questionnées.

- Notons, enfin, que la difficulté des plaintes somatiques est abordée de façon non négligeable avec notamment l'expression de troubles alimentaire et troubles du sommeil qui reflètent l'impact des souffrances psychologiques sur le rythme physiologique des jeunes adolescents.

Les permanences au sein du CFA de Courcelles-Chaussy

Coordination de l'action et fonctionnement général

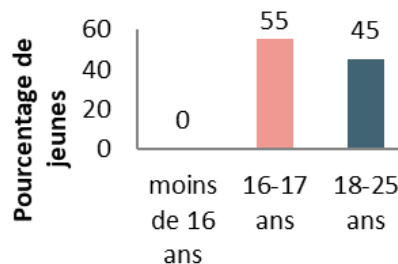
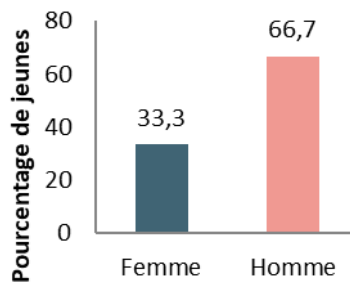
La permanence du PAEJ au sein de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Courcelles-Chaussy (EPLEFPA) a lieu principalement les lundis après-midi durant 3h et est assurée par une psychologue de l'EPE de Lorraine. Cette permanence de soutien est à destination des jeunes en formation professionnelle dans l'établissement, les consultations sont libres, les jeunes demandeurs sont alors écoutés dans un cadre confidentiel au sein de l'établissement sur le temps scolaire, afin de permettre une accessibilité adaptée au contexte particulier de formation (alternance).

La professionnelle missionnée par l'EPE participe également ponctuellement aux réunions du « Groupe Adultes relais » (GAR) organisées par l'EPLEFPA : 3 réunions entre janvier et Juin 2024, Depuis septembre 2024 ses réunions sont suspendues par l'établissement faute de budget.

Indicateurs et typologie des jeunes accueillis au sein du CFA

De janvier à décembre 2024, 21 permanences ont eu lieu dans les locaux du CFA.

La permanence d'écoute a suivi **21** jeunes et **1** parents. Les professionnels ont réalisé **62** entretiens. : spécifiquement **61** entretiens pour les jeunes et **1** entretien avec un parent.



Les consultations témoignent d'une **proportion fille/garçon** à dominance masculine.

Les jeunes suivis par la permanence d'écoute ont en moyenne **18,2 ans**.

Ces 2 caractéristiques du public reçu montrent une complémentarité par rapport aux permanences du centre-ville de Metz : un public plus masculin et plus âgé.

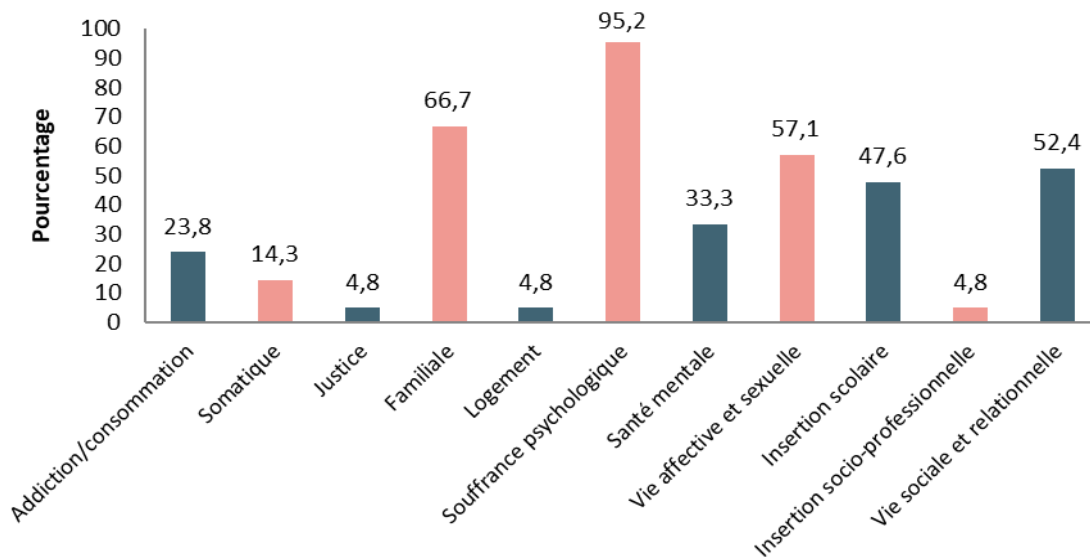
Les jeunes en apprentissages ont un emploi du temps intense avec des semaines à temps plein chez l'employeur, ce dispositif leur permet un accès facile et régulier à des temps de soutien psychologique lorsqu'ils sont en formation sur l'établissement. Par ailleurs, nous savons qu'une partie de ces jeunes en alternance ont souvent un parcours scolaire antérieur compliqué (passé de harcèlement, phobie scolaire, décrochage...).

Cette permanence à destination des jeunes et des adultes en formation à l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy présente un **taux de remplissage important : 98%** des permanences des créneaux de permanence en 2023 ont été occupés. Ce chiffre est en constante augmentation ces dernières années. Ces chiffres positifs sont rendus possibles grâce à un travail de confiance et de proximité avec les professionnels de l'établissement qui orientent les jeunes qui auraient besoin de cette permanence d'écoute et de soutien.

24% des jeunes sont issus de familles monoparentales.

Motifs de consultation et difficultés exprimées par les jeunes

86% des RDV concernent plus de 4 thématiques différentes par RDV ce qui illustre le besoin important d'avoir une écoute pour apaiser les préoccupations de jeunes adultes en cours de professionnalisation.



- les **souffrances psychologiques** sont majoritaires avec notamment l'expression d'un certain « mal-être », les « crises d'angoisses », « dépression », « deuil », « traumatisme » et « idées suicidaires ».

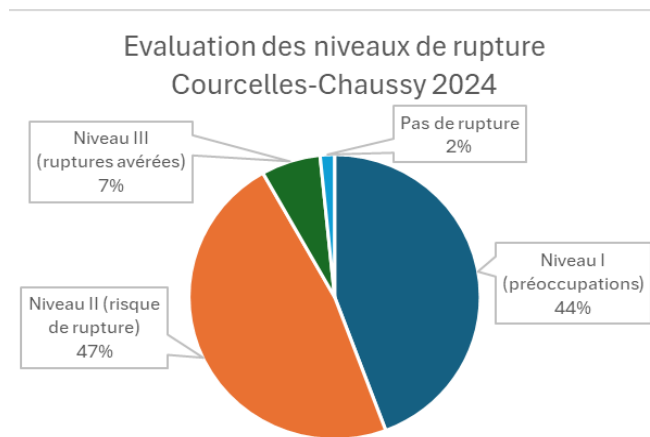
⚠ Notons que la thématique **santé mentale** est plus importante sur cette permanence que sur les autres proposée par l'EPE. Elle concerne majoritairement un accompagnement psychiatrique passé et/ou en cours des jeunes écoutés, cela représente 33 % des situations rencontrées.

- les **problématiques familiales** restent très présentes malgré un public de jeunes adultes avec majoritairement des « conflits avec les parents », des « problématiques de séparation recomposition familiales » et des « ruptures avec un des deux parents ».

- Notons que les thématiques globales concernant **la vie affective et sexuelle** (« lien amoureux » et « harcèlement et agressions sexuelles »), **la vie sociale et relationnelle** (« difficulté de relation aux autres ») et **la vie scolaire** (« phobie scolaire », « harcèlement scolaire », « sentiment d'échec scolaire ») sont également deux thématiques, très souvent évoquées en RDV par les jeunes.

- Nous constatons que ces différentes thématiques abordées par les jeunes sont des thématiques **fortes** témoignant de violences, intra-familiale, amoureuse, sociale ou scolaire entre pairs qui ont un impact sur leur investissement scolaire et leur sentiment de bien-être fragilisé.

Les différents niveaux de rupture pour les jeunes



La moitié des jeunes reçus en entretien lors des permanences présente un niveau de préoccupations tandis que l'autre moitié présente un risque de rupture ou des ruptures avérées. Cela valide les souffrances des jeunes reçus sur ce dispositif cumulant eux-mêmes un certain nombre de problématiques psychiques, familiales, relationnelles et scolaires.

Nous agissons donc de manière équilibrée principalement dans le cadre d'une prévention primaire (avant l'apparition de troubles) **et d'une prévention secondaire** (c'est-à-dire au tout début de l'apparition d'une pathologie afin d'en diminuer sa prévalence).

Conclusions et perspectives au sein des 4 établissements scolaires et de formation

Notre présence au sein des établissements scolaires de quartiers prioritaires de la politique de la ville ou encore au sein d'un centre de formation pour apprentis apporte la plus-value de la proximité d'un public peu mobile.

Nous constatons moins d'annulation et des **profils d'usagers différents** du centre-ville : plus de garçons, des thématiques plus fortes notamment concernant les différentes violences qu'elles soient agies ou subies, en milieu scolaire, entre pairs ou intrafamiliale, plus de jeunes adultes au sein du CFA...

a) Aux collèges Paul Valéry et les Hauts de Blémont (Metz-Borny)

Les permanences au sein des collèges Paul Valéry et les Hauts de Blémont présentent des résultats qui témoignent d'une adhésion importante des collégiens. Celle-ci est rendue possible grâce à l'implication des équipes pédagogiques et éducatives et à une coordination régulière avec les psychologues de l'EPE. L'évaluation positive des parties prenantes (élèves, communauté éducative, psychologues) confirme que le dispositif répond aux besoins identifiés. De manière complémentaire, les professionnels investis dans le projet d'actions collectives ainsi que les participants aux premières actions fin 2024 souhaitent renouveler ces temps d'échanges régulièrement en 2025.

b) Au collège Jules Lagneau (Metz-Bellecroix)

Un an après le démarrage de la permanence d'écoute au sein du collège Jules Lagneau, les résultats quantitatifs et qualitatifs témoignent d'une mobilisation des élèves. Cette permanence présente un taux de remplissage des temps de RDV de presque 100% et un taux de présence de 78%. C'est pourquoi nous proposons en accord avec l'établissement de poursuivre cette permanence au sein du collège **en doublant les temps de consultations** afin d'étendre à une journée entière dès janvier 2025. Ainsi chacun des 3 collèges bénéficiera d'un temps de PAEJ identique.

Nous proposons également de mettre en place un cycle d'actions collectives s'adaptant aux besoins spécifiques de l'établissement. Ces animations de groupe nécessiteront un travail d'identification des besoins et de co-construction afin de faire concorder les besoins observés au sein du collège et les domaines d'expertise de la psychologue en place.

c) Au CFA de Courcelles-Chaussy

Les problématiques, le cumul des difficultés et le niveau de rupture des jeunes témoignent d'un réel besoin pour les jeunes en formation d'un dispositif d'écoute neutre pour déposer et cheminer sur leur parcours. Cela ne peut qu'avoir un effet positif sur leur investissement scolaire et professionnel.

Rappelons que l'une des principales causes de décès dans les professions agricoles est le suicide (31 % de suicides en plus chez les agriculteurs que dans le reste de la population) et qu'il est important d'agir en amont afin de permettre une déstigmatisation de la demande d'aide. Nous espérons que ce temps préventif sera bénéfique dans leur vie d'adulte.

- Accéder à du soutien éducatif et psychologique lorsque l'on est un adolescent issu de quartier prioritaire de la ville ou lorsque l'on est un jeune adulte se formant et travaillant dans les métiers du paysage et de l'agriculture peut être un appui et une ouverture vers une meilleure construction psychique et une meilleure connaissance des possibilités et lieux de soutien pour leur vie future.
- Nous constatons et affirmons la nécessité d'offrir un espace de parole bienveillant et sans jugement pour des adolescents afin qu'ils puissent s'exprimer sur leurs préoccupations individuelles et sociales.
- Ces dispositifs PAEJ au sein des établissements sont bien sûr rendus possibles grâce à une implication des professionnels des équipes pédagogiques et éducatives et une coordination régulière avec les psychologues de l'EPE qui sont sur place.

Axes de développement 2025 du PAEJ

Pour rappel en 2021, la branche Famille a pris le relais de l'Etat pour le pilotage et le cofinancement des PAEJ. Jusque fin 2023 ce financement est resté dans la continuité du référentiel et des financements de l'Etat.

A compter de 2024, la Caisse nationale des allocations familiales a défini ses propres modalités d'intervention. Elles ont nécessité la présentation du projet de fonctionnement de notre PAEJ en conseil d'administration de la CAF, pour validation. À la suite de la sortie du nouveau référentiel national des PAEJ nous avons donc fait notre première demande d'agrément auprès de la CAF de la Moselle.

Notre service et la mise en œuvre de notre projet a donc été évalué avant d'être agréé en fin d'année 2024. Toutefois la référence financière étant antérieure, à l'intégralité de nos actions, certaines ressources (cité éducative et contrat de ville notamment) n'ont pas été prise en compte. De plus, nous avons perdu une partie du budget initialement dédié au PAEJ (CAF 57), aujourd'hui allouée à la maison des Parents de l'EPE.

Ceci nous demande pour 2025 une **réorganisation des temps dédiés** des deux permanences du centre-ville de Metz avec une diminution d'une heure de permanence hebdomadaire sur chacun des deux lieux.

Début 2025 nous avons reçu notre renouvellement d'agrément pluriannuel de janvier 2025 à décembre 2028. Ce qui sécurise une partie du financement et du fonctionnement actuel du PAEJ.

Ainsi, en 2025, nous souhaitons développer les ressources financières du PAEJ afin de

- Proposer une présence soutenue au sein de la maison de la jeunesse et de la vie étudiante de Metz afin de renforcer notre mission d'accueil sans rendez-vous
- Développer la communication via un réseau social dédié aux jeunes
- Renforcer les actions collectives
- Développer de nouvelles permanences et assurer une meilleure couverture territoriale
- Consolider le partenariat existant et s'assurer d'un travail en proximité s'adaptant aux besoins des jeunes repérés par ses structures (MDA, CCHPB, Cité Educative et CFA)
- Renforcer les liens avec les structures locales dédiées aux jeunes
- Poursuivre la dynamique engagée avec l'ANPAEJ, participer à la coordination des PAEJ du Grand Est et à la journée nationale
- Proposer des espaces de dialogue et de concertation (comités techniques et comité de pilotage) en lien avec les financeurs du dispositif.

Point Accueil Écoute Jeunes

Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) est un dispositif de prévention généraliste principalement dédié aux adolescent·e·s et aux jeunes adultes âgé·e·s de 12 à 25 ans.

Il peut également accueillir les parents et l'entourage familial qui en expriment le besoin.



Le Point Accueil Écoute Jeunes bénéficie du soutien financier de



03 87 69 04 87



contact@epe-lorraine.fr



epe-lorraine.fr



1 Rue du Coëtlosquet
57000 Metz